

**EN BREF
AVRIL 2018**Adresse postale : av. Roosevelt 50 bte 182
1050 BRUXELLES
Localisation : av. Buyl 125 – Ixelles
Tél. 02.650.20.19 – Fax : 02.650.42.22
E-mail : sipp@admin.ulb.ac.be
Site Web : <http://www.ulb.ac.be/sipp>

19323/2018

1. TOUS CAMPUS - DEFIBRILLATEURS SUPPLEMENTAIRES

Des défibrillateurs ont récemment été installés dans les logements de l'ULB :

- sur le campus du Solbosch
 - o Bâtiment D15 (Logements) – Niveau 1 - Hall ascenseur.
 - o Bâtiment D31 (Logements) – Niveau 1 - Hall ascenseur.
 - o Bâtiment F1 (Logements Peers et Reclus) – Aile A – Hall d'entrée côté parking.
 - o Bâtiment F2 (Logements Mandela) – Niveau 1 – Hall d'entrée.
- sur le campus de la Plaine
 - o Bâtiment L (Logements Lafontaine) – Niveau 3 – Face aux escaliers.
- Sur le campus Erasme
 - o Bâtiment L (Logements Russel) – Niveau 3 – Face aux escaliers.

NB : la liste complète des défibrillateurs et leur emplacement se trouve en annexe ainsi que sur la page web du SIPP.

2. RAPPEL – CAMPUS ERASME - COURS DE SECOURISME POUR LE PERSONNEL DE L'ULB EN OCTOBRE 2018

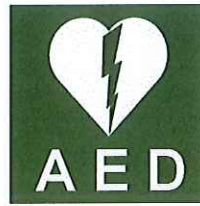
(Attention : n'y ont pas accès les boursiers, doctorants et chercheurs sur fonds extérieurs sauf s'il reste des places disponibles à la clôture des inscriptions)

Il reste des places disponibles pour le cours de secourisme organisé sur le campus Erasme en octobre 2018. La formation comporte 18h de cours + examen.

Les informations et le formulaire d'inscription (avec les dates) se trouvent sur notre page web <http://www.ulb.ac.be/sipp> (rubrique "Actualités").

NB : les autres sessions pour 2018 sont complètes, mais si vous êtes intéressés par cette formation, vous pouvez nous communiquer vos coordonnées et nous vous préviendrons dès que de nouvelles sessions seront programmées.

DEFIBRILLATEURS A L'ULB



❖ **Localisation par campus**

➤ Solbosch

- Bâtiment D – Niveau 2 - Hall d'entrée à proximité du tableau incendie.
- Bâtiment D15 (Logements) – Niveau 1 - Hall ascenseur.
- Bâtiment D31 (Logements) – Niveau 1 - Hall ascenseur.
- Bâtiment E1 – Niveau 2 – Hall d'entrée à proximité du tableau incendie.
- Bâtiment F1 (Logements Peers et Reclus) – Aile A – Hall d'entrée côté parking.
- Bâtiment F2 (Logements Mandela) – Niveau 1 – Hall d'entrée.
- Bâtiment N/B – Niveau 2 – Hall à proximité des ascenseurs.
- Bâtiment S – Niveau 1 – Hall d'entrée à proximité du tableau incendie.
- Bâtiment R39 – Niveau 1 – Hall d'entrée.
- Dispatching de la Surveillance Générale.

➤ Plaine

- Bâtiment B/C – Niveau 2 – Hall de la rotule.
- Bâtiment F (Forum) – Niveau 2 – Sas d'entrée du restaurant.
- Bâtiment L (Logements Lafontaine) – Niveau 3 – Face aux escaliers.
- Bâtiment N/O – Niveau 3 – Sas d'entrée.

➤ Flagey

- Bâtiment Flagey – 2^{ème} étage – Couloir du décanat.

➤ Uccle

- Bâtiment ISTI – Rez-de-chaussée – Hall d'entrée.

➤ Erasme

- Bâtiment G/E – Niveau 1 – Hall, face aux ascenseurs.
- Bâtiment L (Logements Russel) – Niveau 3 – Face aux escaliers.
- Bâtiment N – Niveau 1 – Couloir vers le P.
- Bâtiment O – Niveau 1 – Hall d'entrée à proximité du tableau incendie.

➤ Gosselies

- Bâtiment A – Niveau 1 – Hall d'entrée à proximité du tableau incendie.

❖ **Important**

En cas d'utilisation d'un défibrillateur, il est impératif :

- de toujours prévenir le n° d'urgence de votre campus (7 pour le Solbosch, la Plaine, Gosselies et le 22 pour Erasme) et/ou le 112.
- de le rapporter à la Surveillance Générale de votre campus afin qu'il soit vérifié et que les électrodes soient remplacées.